



Gérard Crasset & Alone
Building assistance

21 AOUT 2019

1.

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES

'ACP PELOUSE' RENOVATION DE LA TOITURE REFECTION DES ENDUITS EN FACADE Avenue du Derby, 26/30 1050 BRUXELLES

Arrêté Royal / 19 janvier 2005 - Art.34, 35, 36



SOMMAIRE

1. Contenu du Dossier d'Intervenions Ultérieures (en abrégé D.I.U.)
2. Liste des intervenants
3. Description des travaux
4. Danger décelable
5. Fiches techniques

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

1. Contenu

Le Dossier d'Interventions Ultérieures contient les éléments utiles en matière de sécurité et de santé à prendre en compte lors d'éventuels travaux ultérieurs et qui est adapté aux caractéristiques de l'ouvrage.

Mise à jour

Ce dossier doit être mis à jour en fonction de l'évolution de l'ouvrage dans le temps. Ce dossier constitue le point de départ de toute transformation ou intervention ultérieure.

A cet effet, le maître de l'ouvrage veille à ce que le dossier d'interventions ultérieures soit adapté aux éventuelles modifications apportées au projet.

Transmission, mise à disposition et réclamation du dossier d'interventions ultérieures

Afin de permettre au nouveau propriétaire de répondre à ses obligations futures en tant que maître d'ouvrage d'éventuels travaux ultérieurs l'ouvrage, la personne ou les personnes qui cèdent l'ouvrage, remettent, lors de chaque mutation totale ou partielle de l'ouvrage, le dossier d'interventions ultérieures au nouveau propriétaire.

Cette remise est enregistrée dans l'acte confirmant la mutation.

Le maître de l'ouvrage est tenu de mettre les parties du dossier d'interventions ultérieures qui les concernent, à la disposition du coordinateur ou, à défaut, de l'entrepreneur, au moment où ces personnes sont concernées par la coordination ou l'exécution de travaux ultérieurs à l'ouvrage.

2. Intervenants

Intervenants	Adresses	Tél./GSM	Fax	E-MAIL
--------------	----------	----------	-----	--------

Maître(s) d'ouvrage

c/o LAMY Belgium Uccle Monsieur Luc VANDENPLAS	Rue Basse, 21/23 B – 1180 Bruxelles	0475/79.09.71		Luc.vandenplas@lamy-belgium.be
--	--	---------------	--	--------------------------------

Coordinateur sécurité santé: 'réalisation'

Bureau Gérard Crasset & Alone	Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B – 1000 BRUXELLES	02/223.26.19 0473/75.66.51	02/223.26.19	gerard.crasset@skynet.be
--	--	-------------------------------	--------------	--------------------------

Bureau d'études

Bureau ALGOTRA Ing. Alain-Henri GOLDBERG	Rue du Sillon, 45 B – 1070 BRUXELLES	02/318.44.84		alain.goldberg@algotra.be
---	---	--------------	--	---------------------------

Entrepreneur 'Etanchéité'

ECOPA SA Monsieur CLOBERT	Rue de Fierlant, 112 B – 1190 BRUXELLES	02/534.87.25 0495/298.724	02/534.90.02	clobert@ecoba.be
--	--	------------------------------	--------------	------------------

Entreprise 'Echafaudage'

LA BRUXELLOISE	Rue du Pré aux Oies, 314 B – 1130 BRUXELLES	02/242.29.04 0479/53.00.01	02/242.41.04	lbeecha@hotmail.com
-----------------------	--	-------------------------------	--------------	---------------------

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES
Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

3. Description des travaux

RENOVATION DE LA TOITURE REPARATION DES ENDUITS DE FACADE AVANT

Les travaux se sont déroulés entre le 01 février et mai 2019.

INSTALLATION DU CHANTIER

- **Montage d'un échafaudage d'angle** sur pieds pour l'accès aux enduits de façade à réparer à partir de la toiture et pour l'apport de certains matériaux à l'aide d'un palan monté sur potence.



Sommet de l'échafaudage au niveau de la toiture

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES
Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

Remarque dans le PV2 de l'ingénieur GOLDBERG du 06/02/2019

Un échafaudage est effectivement posé en façade sud-est, comme prévu, dans la zone d'emprise de ravalement partiel définie et selon travaux spécifiés en l'art. CT11. 'Ravalement partiel de la façade' du cahier des charges référent. Les présents confirment que pour l'heure, d'autres travaux de ravalement (ou assimilés) ailleurs que dans cette zone ne sont pas définis, ni prévus, ni commandés. L'échafaudage fait l'objet d'une sécurisation spécifique : un système d'alarme est installé par la société IQ SECURITY sur commande du syndic.

TRAVAUX REALISES

- Dépose des **dalles sur plots** de chaque terrasse.
 - Evacuation à l'aide d'un lift élévateur installé dans le parking arrière.



Emplacement du lift sur le parking



Dépose des dalles sur le plateau élévateur au niveau de la toiture



Dépose des dalles dans le conteneur

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES
 Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
 Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51



Etat des terrasses avant travaux



Dépose des dalles sur plots



DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES

Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

- **Sondage** de l'étanchéité existante en vue de déterminer la composition du complexe de toiture.

Remarque dans le PV2 de l'ingénieur GOLDBERG du 06/02/2019

2 sondages ont été réalisés, qui mettent à jour une isolation de type FOAMGLAS de 50 mm d'épaisseur ; confirmant ainsi les données antérieures reprises sur plans confiés à ALG. ALG propose d'apprécier le lambda (ou conductivité thermique) de cet isolant à une valeur (reconnue) de 0,050 W/m.K., correspondant à une résistance thermique de 1 m².K/W.



Etanchéité existante

- Vérification des pentes existantes.

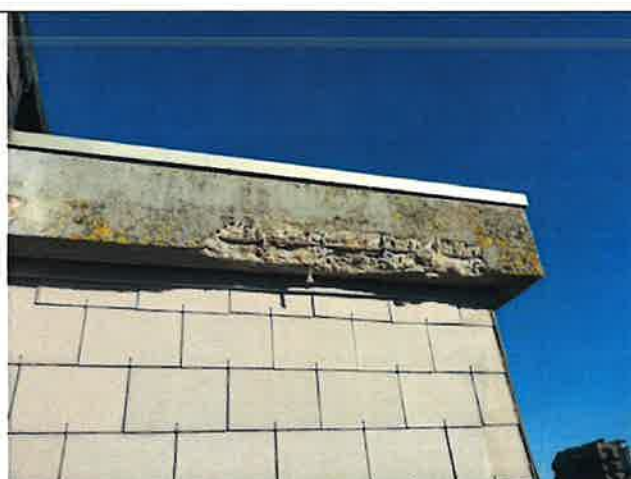
Remarque dans le PV2 de l'ingénieur GOLDBERG du 06/02/2019

Il appert que des lignes de pente sont présentes, qui respectent – selon relevés représentatifs - $\geq 1,5\%$, et sont formées en 2 zones dans l'axe central Dans l'état des configurations en place et du principe de conversion de la membrane existante en pare-vapeur, il est question de ne pas exposer les frais de création de formes de pentes telles que spécifiées à l'art. CT3.3. du cahier des charges pour l'ensemble des surfaces à traiter.

Il est question après constatations et discussion entre présents : - de ne pas poser les formes de pente rapportées, et donc de ne pas exposer les frais non négligeables correspondants, - d'implémenter des rigoles (en décaissés d'isolation) le long des murets - de bénéficier des formes de pentes existantes, en les rectifiant si besoin localement par recharges bitumineuses et/ou usage de mousse PU et calages (pour pentes intégrées assimilées)

Réparation des bétons endommagés.

- Décapage des bétons et mise à nu des armatures rouillées
- Application d'un mortier bi-composant anti-corrosion du type '**MAPEI Mapefer**' sur les armatures corrodées.
- Ragréage des bétons à l'aide d'un mortier du type '**MAPEI Mapegrout rapido**'



Béton décapé



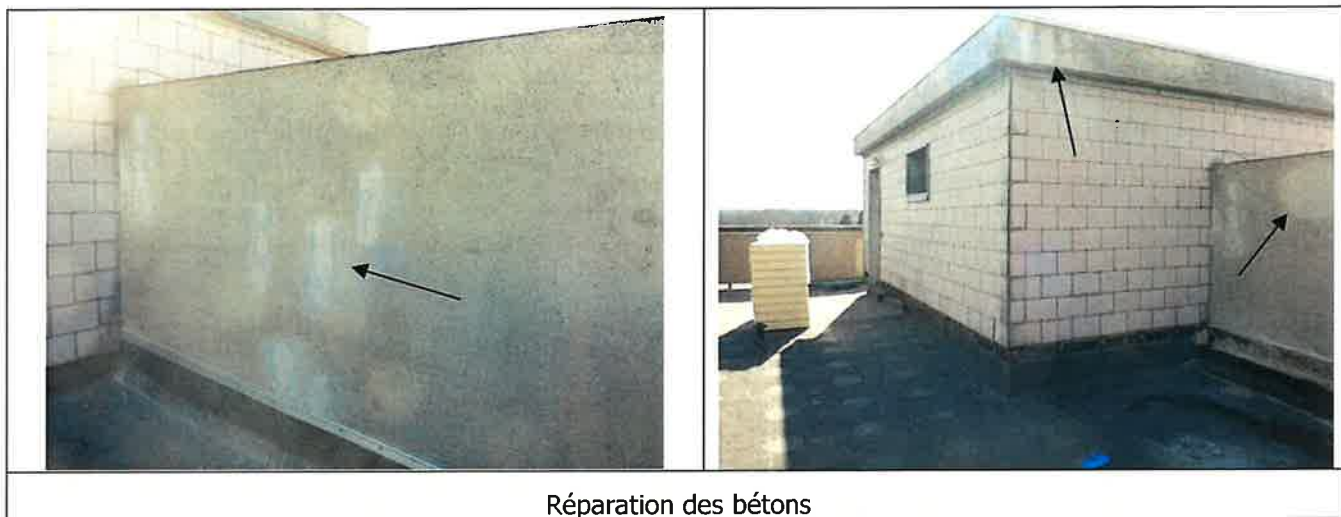
Décapage des armatures



Traitement des armatures

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES
 Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
 Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51



Réparation des bétons

Isolation des terrasses et des coursives :

- Pose par collage sur l'étanchéité existante de panneaux isolants du type '**IKO ENERTHERM ALU 100mm**'. La résistance thermique attestée par le fabricant est de 4,50 m²K/W.
 - Colle mousse du type '**TEROSON EF TK S35**' et '**SOPREMA**'



DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

Etanchéité des terrasses et des coursives

- Pose auto-collante d'une étanchéité du type '**RESITRIX SK W full bond**' avec collage à chaud des joints et application d'un primaire du type '**FG35**'



Collage à chaud des joints

- Dépose des ardoises inférieures pour permettre une remontée de l'étanchéité.



Remontée de l'étanchéité sur les murs



Remontée en plinthe avec solins en aluminium

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES

Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

Remarque dans le PV11 de l'ingénieur GOLDBERG du 15/05/2019

ECOBA a confirmé son prix de fourniture et pose de bandes de dilatation RESIFLEX SK80 dans les zones raccords de murets: **RESIFLEX® SK80** est une bande de dilatation dont la membrane est composée de d'une couche supérieure à une zone non armée de 80 mm en son centre , et d'une couche inférieure en bitume SBS modifié autocollant . La zone non armée répond aux propriétés suivantes : • Résistance à la traction DIN 53504: 11 N/mm² long – 10 N/mm² transversal • Allongement DIN 53504: 650% longitudinal & transversal ECO confirme qu'une mise en peinture des bandes est réalisable, mais non durable. CO1 et SYN confirment la commande correspondante des bandes de dilatation proposées, non peintes. Un avenant à la convention ne sera pas établi ; ECO est prié de tenir compte de la réf. du présent article pour sa facturation.

Etanchéité des toitures des cabanons

- Pose auto-collante d'une étanchéité du type '**RESITRIX SK W full bond**' avec collage à chaud des joints et application d'un primair du type '**FG35**'



- Mise en peinture des faces intérieures des murets en béton à l'aide d'une peinture du type '**Sikagard Monolastex**'

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES

Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

Revêtement des terrasses

- Pose sur plots réglables de dalle en grés cérama émaillé du type '**KERATILE modèle P.E. RODANO DARK GREY**'.
 - plots du type 'VERINDAL BUGAL – Gamme H'.



DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

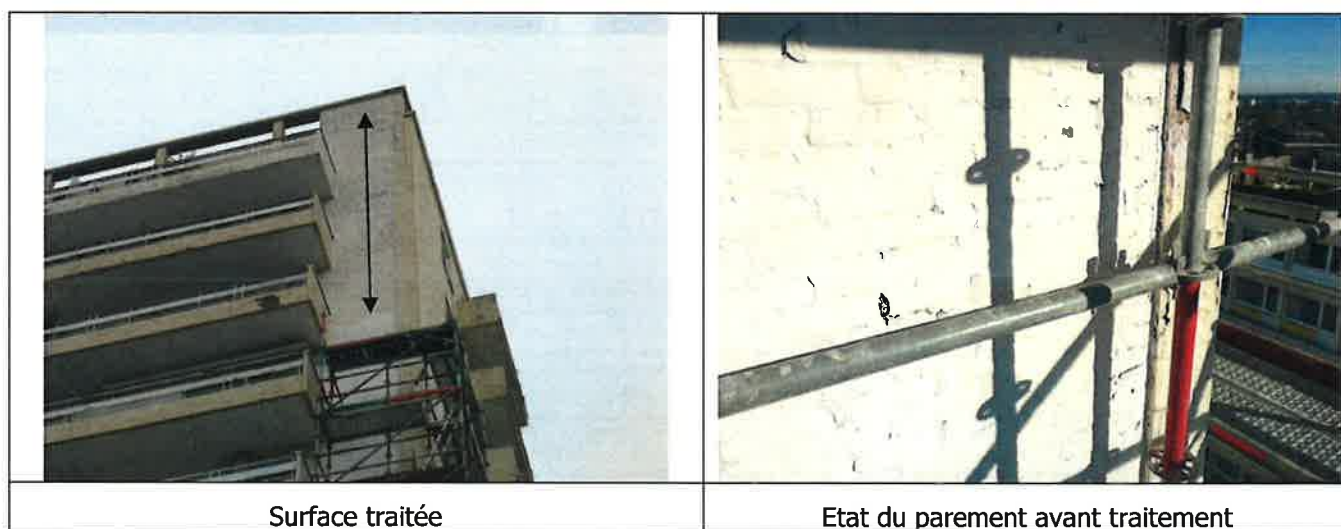
Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

Ragréage du mur de façade au niveau de l'échafaudage.

Remarque dans le PV11 de l'ingénieur GOLDBERG du 15/05/2019

En fonction, on prévoit de traiter la façade sur la hauteur correspondant à 3 étages. L'étage supérieur apparaît comme le plus affecté, avec imprégnations humides, joints défaits, et couche garnissante friable. On convient ce jour de préparer les surfaces, avec brossages et décapages de zones et éléments non adhérents au support. Sur cette base et en fonction d'états, on conviendra d'appliquer le traitement spécifié au cahier des charges(*), ou d'adaptations nécessaires. (*) : CT11. Ravèlement partiel de la façade. Les briques du parement sont mises à nu et l'appareillage à traité est brossé à sec à la brosse métallique, de façon à le dépoussiérer et d'éliminer des résidus de tous types. L'ENT procède au rinçage à haute pression des surfaces à traiter, avec addition d'un tensio-actif (marque de référence : Reynchimie RC Façade Alk ou équivalent). Des joints au mortier sont – si besoin – remis à neuf (selon spécifications reprises sous CT9.) L'ENT applique en 2 couches ' frais sur frais' sur briques humides , d'un produit minéralisateur silicique pénétrant, perméable à la vapeur d'eau (marque de réf. : TECHNIROC Hydro/ Technichem). Il s'agit d'une solution aqueuse qui provoque par réaction chimique, une minéralisation avec durcissement suite à la création de cristaux insolubles, résistants et stables dans le temps. L'ENT applique – à la brosse ou au rouleau - sur supports talochés et poncés, secs et propres, et dans les contours et limites à protéger : - une couche de primer d'adhérence époxy aqueux à 2 composants (marque et type de réf. : SIKA PPU Primer ou équivalent), à raison de 6 à 10 m² par litre selon l'absorption du support, - en 2 couches de +/- 0,3 L/m², un revêtement autonettoyant élastique de type acrylique monocomposant en phase aqueuse qui polymérise sous l'influence des UV/lumière du jour, perméable à la vapeur d'eau et imperméable (marque de réf. : SIKA – Monolastex RE ou équivalent). L'ENT présente à MO un choix de tons et les soumet pour approbation préalable avant toute mise en peinture.

ACP LA PELOUSE – Procès-verbal (11) de réunion de chantier du 15 mai 2019



DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES
 Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
 Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51

4. Dangers décelables

Les mesures de prévention n'ont pas été intégrées dans la phase projet.

Aucune mesure particulière n'a été mise en œuvre pour les travaux ultérieurs.

Le mur périphérique garde-corps de coursive offre une protection contre les chutes de hauteur pour les circulations de personnes ; visite des lieux, inspection,... Cette protection est insuffisante pour des travaux à réaliser à cet endroit.

Des **protections collectives** doivent être montées entre les piliers de la poutre supérieur.



L'accès à la toiture doit se faire par la cage d'escalier.

5. Fiches techniques

En annexe :

- Mortier bi-composant anti-corrosion du type '**MAPEI Mapefer'**.
- Mortier du type '**MAPEI Mapegrout rapido'**
- Panneaux isolants du type '**IKO ENERTHERM ALU 100mm'**.



- Colle mousse du type '**TEROSON EF TK S35'** et '**SOPREMA'**



DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES
Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51



- Etanchéité '**RESITRIX SK W full bond**'



- Primair pour étanchéité RESITRIX '**FG 35**'



- Bande de dilatation du type '**RESIFLEX SK80**'
- Carrelage en grés cérame émaillé du type '**KERATILE**'

DOSSIER D'INTERVENTIONS ULTERIEURES 'chantier'

Rénovation de la toiture et réparation des enduits en façade avant, Avenue du Derby, 26/30 – 1050 BRUXELLES

Coordination Sécurité Santé Gérard Crasset & Alone Rue Montagne de l'Oratoire, 28/05 B-1000 BRUXELLES

Tél/Fax 02/223.26.19 GSM 0473/75 66 51



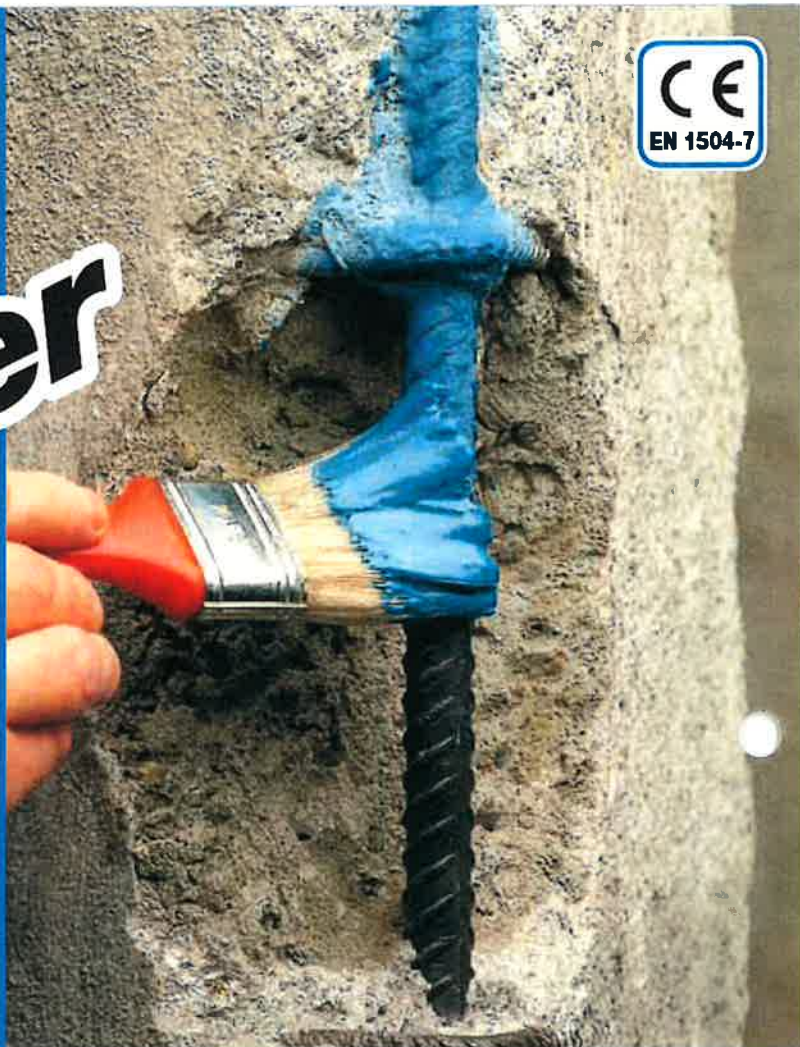
- Peinture du type '**SikaMonolastex**'





Mapefer

Mortier bicomposant anti-corrosion pour la protection des armatures métalliques



DOMAINE D'APPLICATION

- Protection anti-corrosion des armatures métalliques du béton.
- Promoteur d'adhérence pour les mortiers de réparation du béton.

Quelques exemples d'application

Protection anti-corrosion alcaline destinée à stopper la corrosion des armatures métalliques avant réparation des bétons avec un mortier à retrait compensé de la gamme Mapegrout ou Planitop ou avec un mortier traditionnel adjuvanté de latex.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mapefer est un mortier bi-composant à base de polymères en dispersion aqueuse, de liants hydrauliques et d'inhibiteurs de corrosion à appliquer sur les armatures métalliques afin d'éviter l'oxydation des fers.

Mapefer est un produit développé dans les laboratoires de recherche MAPEI. Mapefer est prêt à l'emploi. Il est livré en kit prédosé :

composant A : (poudre)

composant B : (liquide).

Ces composants doivent être mélangés sans ajout d'eau ou d'autres composants (ne pas ajouter de ciment ou de charges). Après durcissement, Mapefer est résistant aux brouillards salins, selon la norme EN 15183 et imperméable à l'eau et aux agents agressifs présents dans l'atmosphère.

L'action anti-corrosion de Mapefer s'explique par :

- la présence d'inhibiteurs de corrosion pour protéger les surfaces métalliques de l'oxydation
- sa forte alcalinité
- son excellente adhérence au métal

Mapefer répond aux exigences définies par la norme EN 1504-9 («produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton : définitions, exigences, contrôle qualité et évaluation de la conformité. Principes généraux pour l'utilisation des produits et des systèmes») et aux exigences minimales de la norme EN 1504-7 («Protection contre la corrosion des armatures»).

INDICATIONS IMPORTANTES

- Ne pas diluer Mapefer avec de l'eau durant la préparation ou lorsque celui-ci a déjà commencé sa prise. Ne pas ajouter de ciment ou de charges à Mapefer.
- Ne pas laisser les armatures sablées, sans protection. Appliquer Mapefer immédiatement après le sablage.
- Ne pas appliquer Mapefer à des températures inférieures à +5°C.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Afin de permettre à Mapefer d'agir efficacement, il est impératif de dégager suffisamment les armatures à

traiter, de les débarrasser de tous résidus ou souillures (mortier, béton détérioré, rouille, huile, graisse, laitance...).

Les armatures seront décapées "à fer blanc" par sablage ou brossage. Les armatures remplacées ou ajoutées, devront être préparées de la même façon.

Préparation de la gâchée

Dans un récipient propre contenant le composant B (liquide), ajouter progressivement le composant A (poudre) en mélangeant jusqu'à complète homogénéité.

Le mélange obtenu peut être utilisé pendant une heure environ (à +20°C).

Application

Appliquer Mapefer au pinceau en deux passes espacées de moins de 24 heures. La deuxième passe pourra être appliquée après séchage de la première passe (environ 2 heures à +20°C).

Les surfaces exposées doivent être totalement recouvertes de manière homogène.

L'épaisseur d'enrobage totale doit être de 2 mm minimum.

Durant l'application, il n'est pas nécessaire de protéger le béton se trouvant à proximité des fers, car Mapefer favorise l'accrochage du mortier de réparation sur le béton.

L'application du mortier de réparation peut être effectuée environ 6 heures après l'application de Mapefer (à +20°C).

Précautions d'emploi

Le produit peut être appliqué à une température comprise +5°C et +35°C. Toutefois, par temps chaud, stocker les produits à l'abri du soleil et des fortes chaleurs, afin d'éviter la réduction des délais de mise en œuvre.

Nettoyage

Le produit frais se nettoie à l'eau. Une fois sec, il s'élimine mécaniquement.

CONSOMMATION

120gr/m linéaire de produit pour un fer de 8 mm de diamètre et 240 g/m linéaire pour un fer de 16 mm de diamètre (2 mm de produit appliqué).

CONDITIONNEMENT

Mapefer est livré en kit de 2 kg (A + B).

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine dans un local tempéré à une température non inférieure à +5°C.

CRAINT LE GEL.

INSTRUCTIONS DE SECURITE POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN OEUVRE

Mapefer (composant A) contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante. Pendant le mélange du composant A avec le composant B il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. La Fiche des Données de Sécurité est disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels.



Démolition du béton dégradé



Décapage des fers par hydrosablage



Mélange de Mapefer

Mapefer



Application de Mapefer



La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon

301-08-2011

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)

DONNÉES D'IDENTIFICATION

	COMPOSANT A	COMPOSANT B
Aspect	poudre	liquide
Couleur	blanche	bleue
Dimension maximale de l'agregat (mm)	0,5	1,02
Extrait sec (%) (EN 480-8)	100	30
pH (ISO 4316)	-	9,5
Stockage	12 mois en emballage d'origine en local tempéré	
Classe de danger selon la directive CE 1999/45	Irritant Aucune Avant l'utilisation, consulter le paragraphe "Instructions de sécurité pour la préparation et la mise en oeuvre" et les informations reportées sur l'emballage et sur la fiche de données de sécurité.	
Classification douanière	3824 50 90	

DONNÉES D'APPLICATION à + 20°C

Couleur de la gâchée	bleue
Rapport du mélange	Comp. A : Comp. B = 3:1
Consistance de la gâchée	plastique - facilement applicable à la brosse
Masse volumique de la gâchée (kg/m³)	1900
pH de la gâchée	> 12,5
Températures d'application	de +5°C à +35°C
Temps d'utilisation du mélange à +23°C et 50% H.R.	1 heure
Délai entre passes à +23°C et 50% H.R.	2 h
Temps d'attente avant application du mortier de réparation	6 à 24 h
Epaisseur minimale de Mapefer (mm)	2

CARACTÉRISTIQUES FINALES

Caractéristiques mécaniques	Normes	Exigences selon la norme EN 1504-7	Performance du produit
Adhérence sur béton (support de type MC 0,40 - rapport e/c = 0,40) selon EN 1766 (MPa)	EN 1542	Aucune	≥ 2
Résistance à l'arrachement des armatures. Charge relative à un déplacement de 0,1 mm	EN 15184	Charge égale à minimum 80 % de la charge déterminée sur l'armature non recouverte	Performance supérieure
Résistance à la corrosion : 10 cycles de condensation dans l'eau 10 cycles dans le dioxyde de soufre selon EN ISO 6988 5 jours dans le brouillard salin selon EN 60068-2-11	EN 15183	Après la série des cycles les armatures traitées devront être exemptes de corrosion. La pénétration de la rouille à l'extrémité de la plaque d'acier sans traitement doit être < 1 mm	Performance supérieure

N.B PRODUIT RESERVE À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, Il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

307/2.2000

MAPEGROUT RAPIDE®

MORTIER FIBRE A RETRAIT COMPENSE
ET A PRISE RAPIDE POUR LA
RENOVATION DU BETON



DOMAINE D'APPLICATION

Rénovation superficielle d'ouvrage, de structures en béton dégradé sur des surfaces verticales ou horizontales.

Principales applications

- Réparation rapide d'éléments en béton dégradé par l'oxydation des fers d'armature (angles de piliers, de poutres, allèges de balcon...).
- Réparation rapide de sols industriels en béton.
- Traitement de fissures superficielles du béton ou d'enduit de ciment.

- Traitement de défauts superficiels comme les nids de gravier, reprise de bétonnage, fers à fleur de béton, etc.
- Assemblage des canalisations en béton.
- Réparations d'épaufrures sur des canalisations en béton.
- Garnissage des joints de maçonnerie avant l'application d'IDROSILEX PRONTO.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MAPEGROUT RAPIDE est un mortier prédosé composé de liants hydrauliques spéciaux à haute résistance, de charges

sélectionnées, de fibres synthétiques et d'adjuvants spécifiques, mis au point selon une formule exclusive développée dans les laboratoires de recherche MAPEI.

MAPEGROUT RAPIDE est un mortier facile à travailler qui peut être appliqué en vertical, jusqu'à 2 à 2,5 cm d'épaisseur, sans couler.

MAPEGROUT RAPIDE durcit en 20 minutes et permet une ouverture au passage quelques heures après son application.

MAPEGROUT RAPIDE une fois durci, possède les qualités suivantes:

- résistances mécaniques à la flexion et compression très élevées;
- très bonne résistance à l'eau;
- adhérence optimale au béton existant (sous réserve qu'il soit rugueux et préalablement humidifié);
- résistance à l'usure.

INDICATIONS IMPORTANTES

- Ne pas utiliser des sacs endommagés.
- Ne pas utiliser MAPEGROUT RAPIDE à des températures inférieures à +5°C.
- Ne pas appliquer MAPEGROUT RAPIDE sur des surfaces lisses, sèches ou sales.
- Ne pas exposer les sacs au soleil avant utilisation.
- Ne pas utiliser MAPEGROUT RAPIDE dans des coffrages, utiliser MAPEGROUT COULABLE.
- Ne pas ajouter d'eau au mélange dans le but de le rendre à nouveau ouvrable, lorsque celui-ci a déjà commencé sa prise.
- Ne pas ajouter de chaux, de plâtre, de ciment ou d'adjuvants.
- Pour des ancrages de précision, utiliser MAPEFILL.
- Pour des réparations faites à l'aide d'une pompe utiliser MAPEGROUT THIXOTROPE.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

A) Réfection d'éléments en béton dégradé

- Eliminer toutes les parties dégradées, peu cohésives ou mal adhérentes, ainsi que toute substance pouvant nuire à l'adhérence (laitance, peinture, vernis, souillures diverses etc.).
- Piquer les surfaces lisses pour favoriser l'accrochage.
- Nettoyer le béton et les fers apparents par un brossage ou mieux, par sablage. Les armatures doivent être parfaitement décapées "à fer blanc". Après décapage et dépoussiérage, traiter les fers apparents avec MAPEFER conformément à notre fiche technique.
- Le support sera humidifié à refus quelques heures avant l'application et laisser ressuer.
- Par temps chaud et/ou fort vent, renouveler l'opération plusieurs fois.
- Pour améliorer l'adhérence, il est conseillé d'appliquer à la brosse, une barbotine composée d'une part de MAPEGROUT RAPIDE et de 0,24-0,25 part d'eau.

B) Réparation de sol en béton

- Eliminer toutes les parties dégradées, peu cohésives ou mal adhérentes et tailler à angle droit les bords de la zone à réparer. Nettoyer soigneusement.
- Le support sera humidifié à refus quelques heures avant l'application et laisser ressuer.
- Sur supports très absorbants, appliquer à la brosse, une barbotine composée d'une part de MAPEGROUT RAPIDE et de 0,24-0,25 part d'eau.

PREPARATION DU MORTIER

Taux de gâchage: 15 à 16% (3,75 à 4 litres par sac de 25 kg).

Dans un récipient contenant l'eau propre nécessaire, verser en agitant un sac de 25 kg de MAPEGROUT RAPIDE et malaxer avec un mélangeur électrique jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

Compte tenu de la rapidité de prise de MAPEGROUT RAPIDE (20 minutes à 20°C), il est conseillé de préparer de petites quantités de produit.

Gâcher uniquement la quantité pouvant être utilisée dans les 10 minutes suivant le gâchage.

APPLICATION

- Sur les supports correctement préparés et humidifiés, appliquer à la brosse, une barbotine d'accrochage composée de MAPEGROUT RAPIDE gâché avec environ 40% d'eau.

DONNEES TECHNIQUES:

DONNEES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance: poudre

Couleur: grise

Poids spécifique apparent: 1,20 kg/l

Extrait sec: 100%

Conservation: 12 mois en emballage d'origine dans un local sec.

Nocivité selon CEE 88/379: Non. Le ciment contenu dans le produit peut, toutefois, provoquer des irritations passagères au niveau de la peau et des yeux. Pour toute information ultérieure, consulter la fiche de sécurité

Inflammabilité: non

Classification douanière: 3824 50 90

DONNEES D'APPLICATION:

Couleur de la gâchée: grise

Taux de la gâchée: 15+16%

Consistance de la gâchée: plastique-thixotrope

Poids spécifique: 2,0-2,15 kg/l

pH de la gâchée: 11

Température minimale d'application: +5°C

Durée d'utilisation: >10 minutes à +20°C

Temps de prise: <30 minutes à +20°C

Temps d'attente entre deux passes: 15 minutes à +20°C

CARACTERISTIQUES FINALES:

Caractéristiques mécaniques: Les essais de résistance à la compression et à la flexion ont été effectués sur des prismes de mortier 4x4x16 cm, MAPEGROUT RAPIDE à été gâché avec 15,5% d'eau.

Résistance à la compression
- après 3 heures: > 10 N/mm²
- après 1 jour: > 20 N/mm²
- après 7 jours: > 35 N/mm²
- après 28 jours: > 40 N/mm²

Résistance à la flexion
- après 3 heures: > 4 N/mm²
- après 1 jour: > 5 N/mm²
- après 7 jours: > 7 N/mm²
- après 28 jours: > 8 N/mm²

Adhérence sur béton:
- après 7 jours à +23°C et 50%: 2,0 N/mm²
- après 7 jours à +23°C et + 21 jours en immersion: 2,0 N/mm²

- Sur la barbotine encore fraîche, appliquer la gâchée à la spatule ou à la lisseuse, en épaisseur n'excédant pas 25 mm par passe.
- Si une deuxième passe est nécessaire, elle doit être appliquée avant durcissement de la première.
- Après application, maintenir la surface humide jusqu'à la fin de prise (30 à 40 minutes à 20°C). Pulvériser régulièrement de l'eau ou appliquer un film de polyanne.

MAPEGROUT RAPIDE peut être ouvert au trafic léger après 3 à 4 heures à 20°C.

MAPEGROUT RAPIDE peut être revêtu d'une peinture (type ELASTOCOLOR) ou d'un carrelage 3 à 4 jours après sa mise en oeuvre (à 20°C).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Par temps froid

- Vérifier que le support n'est pas gelé et ne pas appliquer s'il y a risque de gel durant les 24 heures suivant l'application.
- Gâcher avec de l'eau tempérée (25 à 30°C).
- Stocker les produits à l'abri du froid et de l'humidité.
- Par temps chaud et/ou fort vent.
- Stocker MAPEGROUT RAPIDE dans un endroit frais.
- Humidifier plusieurs fois le support.

- Gâcher MAPEGROUT RAPIDE avec de l'eau froide.
- Après application, les surfaces seront protégées afin d'éviter une évaporation trop rapide de l'eau qui pourrait provoquer une fissuration superficielle due au retrait plastique et le non développement d'expansion (appliquer un film plastique ou pulvériser régulièrement de l'eau durant les 24 heures suivant l'application).



- Les produits de cure (type MAPECURE) peuvent être utilisés uniquement dans le cas où il n'est prévu aucun revêtement ultérieur.

CONSOMMATION

1,8 kg/m² et par mm d'épaisseur.

NETTOYAGE

MAPEGROUT RAPIDE frais se nettoie à l'eau. Une fois sec, il s'élimine mécaniquement.

CONDITIONNEMENT

MAPEGROUT RAPIDE est livré en sacs de 25 kg.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine dans un local à l'abri de l'humidité.

N.B.

Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée.

Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné.

N.B. PRODUIT DESTINE A UN USAGE PROFESSIONNEL



MAPEI SAFETY & QUALITY



This site operates under an environmental management system. Its environmental performance is disclosed to the public in compliance with ENMS, the European Community Eco Management and Audit Scheme. Registration n° I-S-000019.



LE PARTENAIRE MONDIAL DES CONSTRUCTEURS

IKO enertherm ALU

Description du produit:

IKO enertherm ALU est un panneau d'isolation avec une âme en mousse rigide de polyisocyanurate **100 % sans CFC, HCFC ou HFC**, revêtu sur les deux faces d'un complexe multicouche d'aluminium étanche au gaz.

Domaines d'application:

Rooftop: isolation pour toitures plates en bois, béton et acier

Sarking: isolation pour toitures inclinées (type NF avec revêtement neutre (sans marquage))

Floor: isolation de sols (chauffage par le sol et sols en béton)

Wall: isolation pour murs creux

Wrap: isolation pour murs extérieurs (joints fermés)

Comfort: isolation grenier

Accessoires disponibles:

- IKO grafe 42 (sans barbelure pour chauffage par le sol)
- IKO agrafeuse
- IKO rive, bande d'isolation en XPE AS-SK: 5/120 mm, 5/150 mm et 8/150 mm
- IKO ALU tape AS: 50 mm 50 m
- IKO pro flex mousse PU
- IKO pro fix colle PU
- IKO pro Sarking vis
- IKO pro fix crochets
- IKO pro fix vis pour toitures plates
- IKO Polyvent membrane de sous-toiture

Performances thermiques:

Coefficient de conductivité thermique: (EN 13165) λ_D : **0,022 W/(m.K)**



Données techniques:

- Densité: $\pm 32 \text{ kg/m}^3$
- Résistance à la compression avec une déformation de 10%: $\geq 175 \text{ kPa (17,5 tonnes/m}^2)$
- Comportement sous charge répartie: **classe C** ($\leq 5 \%$ de déformation à 80°C avec charge de 40 kPa)
- Cellules fermées: **plus de 95%**
- Résistance à la diffusion de vapeur: mousse PIR: $\mu = 60$ - parement ALU: $\mu > 100.000$
- Finition de bord: **droit, système rainuré bouveté ou feuillure**
- Réaction au feu selon EN 13501-1: **classe E**
- Réaction au feu 'end use' selon EN 13501-1: **B-s2, d0 (steel deck)**
- Réaction au feu selon l'AR du 19/12/1997: **A1 (Belgique)**

Agréments techniques:

Europe: CE - EN 13165: T2-DS(70,90)3-DS(-20,-)1-DLT(2)-TR80-CS(10Y)175-WL(T)1

Belgique: ATG 2726 - ATG 2727 - ATG H867

France: Certificat Acermi N° 06/103/434
DTA 5/13-2350

Pays-Bas: Komo Attest met Productiecertificaat CTG 485
Komo CTG 544

Allemagne: Bauaufsichtliche Zulassung Z 23.15-161

États-Uni: FM Factory Mutual

IKO enertherm ALU (mm)	30	40	50	60	70	80	85	90	100	102	110	120	140	160	180	200
1200 x 600	1,35	1,80	2,25	2,70	3,15	3,60	-	4,05	4,50	-	-	5,45	6,35	7,25	8,15	9,05
1200 x 600 TG	-	1,80	2,25	2,70	3,15	3,60	-	4,05	4,50	-	-	5,45	6,35	-	-	-
1200 x 600 SP	-	-	-	2,70	-	3,60	-	-	4,50	-	-	5,45	6,35	-	-	-
1200 x 1000	1,35	1,80	2,25	2,70	3,15	3,60	-	4,05	4,50	-	-	5,45	6,35	-	-	-
2400 x 1200	1,35	1,80	2,25	2,70	3,15	3,60	-	4,05	4,50	-	5,00	5,45	6,35	-	-	-
2400 x 1200 NF (Sarking)	-	-	-	-	-	3,60	-	-	-	4,60	-	5,45	6,35	7,25	-	-
2400 x 1200 SP	-	-	2,25	2,70	3,15	3,60	3,85	4,05	4,50	-	-	5,45	6,35	7,25	8,15	9,05

IKO Enertherm ALU Pente (1200 x 1200 mm)	épaisseur (mm)
1/120 (0.83%)	30 - 40 40 - 50 50 - 60 60 - 70 70 - 80 80 - 90 90 - 100 100 - 110 110 - 120
1/80 (1.25%)	30 - 45 45 - 60 60 - 75 75 - 90 90 - 105 105 - 120
1/60 (1.67%)	40 - 60 60 - 80 80 - 100 100 - 120

Unités de conditionnement	30	40	50	60	70	80	85	90	100	102	110	120	140	160	180	200
1200 x 600	m²/paquet 8,64	8,64	7,20	5,76	5,04	4,32	-	3,60	3,60	-	-	2,88	2,16	1,44	1,44	1,44
	m²/palette 86,40	86,40	72,00	57,60	50,40	43,20	-	36,00	36,00	-	-	28,80	25,92	23,04	20,16	17,28
1200 x 1000	m²/paquet 19,20	14,40	12,00	9,60	8,40	7,20	-	4,80	6,00	-	-	4,80	-	-	-	-
	m²/palette 96,00	72,00	60,00	48,00	42,00	36,00	-	33,60	30,00	-	-	24,00	-	-	-	-
2400 x 1200	m²/paquet 46,08	34,56	28,80	23,04	20,16	17,28	14,40	11,52	14,40	-	11,52	11,52	8,64	5,76	5,76	5,76
	m²/palette 230,40	172,80	144,00	115,20	100,80	86,40	86,40	80,64	72,00	-	57,60	57,60	51,84	46,08	40,32	34,56
2400 x 1200 (Sarking NF)	m²/paquet -	-	-	-	-	8,64	-	-	-	5,76	-	5,76	5,76	-	-	-
	m²/palette -	-	-	-	-	86,40	-	-	-	69,12	-	57,60	51,84	-	-	-

Terokal TK 395

Mousse de collage pour matériau isolant

Mousse de collage mono-composant sans solvant pour l'encollage de matériaux calorifuges pour les toitures plates.

CARACTÉRISTIQUES

- Utilisable à partir d'une température extérieure de -5 °C
- Flexible, non fragile
- Nivelles les irrégularités dans le support
- Indépendant de l'inclinaison
- Consommation avantageuse – Haut rendement
- Haute absorption des mouvements, résistant à la succion due au vent
- Durcit en seulement 60 minutes

DOMAINES D'UTILISATION

Encollage de matériaux calorifuges dans les toitures plates p. ex. :

- Mousse dure de polystyrène (PS) sous forme de bandes isolantes en rouleau, de bandes isolantes pliables et de plaques
- Mousse dure de polyuréthane (PUR)
- Mousse dure de résine de phénolique (PF)
- Matériau isolant en fibres minérales

L'encollage des matériaux isolants est possible sur des supports aspirants et non aspirants fabriqués de manière conforme. La colle peut être utilisée p. ex. sur le béton, les matières en bois, les ouvrages de maçonnerie, les tôles à profil trapézoïdal en acier ainsi que sur des bandes de bitume vieilles avec saupoudrage intégré. Les bandes de bitume neuves, non talquées, avec saupoudrage minéral intégré sur toute la surface peuvent également recevoir la colle.

Teroson

L'utilisation de matériaux isolants non cités ainsi que l'encollage de fibres minérales et de matériaux isolants contrecollés, entre eux et ensemble supposent de réaliser des tests d'adhérence préalables en observant les préconisations des fabricants de matériaux isolants. L'encollage de matériaux isolants en fibres minérales non contrecollés exige au moins deux rubans en plus du nombre indiqué dans le tableau des colles.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les surfaces à encoller doivent être aptes à servir de support, propres, solides, exemptes de soufflures, planes, exemptes de poussière, de graisse et d'huile. L'encollage peut aussi se faire sur des supports humides. Il faut éliminer l'eau stagnante.

Enlever mécaniquement les couches frittées et les boues de ciment en cas de supports minéraux (p. ex. béton). Pour l'application sur bandes de bitume, éliminer mécaniquement les particules minérales saupoudrées non fixées. Seul un saupoudrage sur toute la surface assure une parfaite adhésion de la colle.

INDICATIONS DE MISE EN OEUVRE

Respecter les données relatives aux températures d'utilisation selon le résumé des caractéristiques techniques. Le froid rallonge le temps de durcissement. La formation de peau en raison de long temps ouvert empêche un encollage suffisant du matériau isolant. Bien secouer le bidon avant utilisation puis le visser sur le pistolet à mousse Terotech. Pour une application facile et sans effort, utiliser le pistolet à mousse Terotech XL avec une lance de 60 cm.

Pour assurer une prise suffisante sur le support, il faut appliquer régulièrement la colle sur au moins 3 bandes pour chaque m² de la surface à encoller (diamètre de ligne au moins 30 mm).

Le nombre et la disposition des bandes de colle figurent sur le tableau (voir page 3).

En cas de tôles à profil trapézoïdal en acier (DIN 18 807, partie 1), il faut appliquer TK 395 en observant les lignes d'application précitées au point haut des membrures supérieures.

Poser les plaques en matériau isolant immédiatement après l'application de colle dans le lit de colle et appuyer fortement. En cas de post-moussage de la colle, appuyer une fois encore sur le matériau isolant.

La formation de peau en raison de long temps ouvert empêche un encollage suffisant du matériau isolant.

En cas de températures de plein été et de faible humidité de l'air, on peut améliorer l'adhérence avec de l'eau en humidifiant « légèrement » le matériau isolant ou le support absorbant (pas de film d'eau) et accélérer le durcissement de la colle.

Le bidon vide doit être immédiatement remplacé par un nouveau bidon de mousse de collage mono-composant TK 395 ; il ne faut jamais enlever violemment le pistolet du bidon, en cas de non utilisation pendant une période relativement longue, nettoyer soigneusement le pistolet avec le produit de nettoyage Terostat pour polyuréthane (PU).

ATTENTION

Respecter les données relatives aux températures d'utilisation selon le résumé des caractéristiques techniques. En cas d'humidité, de neige et de glace, de vent fort et de gel, il faut s'attendre à des effets négatifs sur l'encollage. C'est pourquoi les travaux de collage ne doivent pas être exécutés dans ces conditions (voir DIN 18 338). Ne pas chauffer l'emballage métallique en présence d'une flamme ouverte et ne pas le stocker en plein soleil !

La colle peut être appliquée sur des tôles à profil trapézoïdal en acier avec un « revêtement anti-corrosion en polyester SP » conformément à DIN 55 928, partie 8. Tous les anciens systèmes d'étanchéité de toit à l'aide de bitume avec saupoudrage minéral intégré sur toute la surface sont soumis à une obligation d'analyse détaillée concernant la qualité de surface, la sécurité de l'emplacement et l'aptitude fonctionnelle physique de construction. Après un essai préalable adéquat, un test d'encollage doit toujours être réalisé. Les bandes de bitume avec talquage et contrecollage de feuille de PE ainsi que les mousses PUR moulées sur place ne sont pas des supports appropriés. En cas de doute, demandez conseil.

Appliquer seulement autant de lignes de colle que le matériau isolant peut être mis dans la colle ouverte. On obtient un encollage parfait uniquement par une bonne prise de la colle. La position du matériau isolant peut être corrigée uniquement pendant le temps ouvert (env. 5 minutes, en fonction de la température et de l'humidité de l'air). Sur les surfaces inclinées, il faut sécuriser le matériau isolant contre le glissement.

En cas d'inclinaison importante, il est recommandé d'appliquer la colle directement sur la plaque d'isolant et ensuite de l'encoller en la pressant sur le support.

Les bandes de colle dont la surface a déjà « réagi » (faire un essai avec le doigt, la colle doit y adhérer) ne peuvent plus prendre. « Synchroniser » l'application de colle et la cadence de pose.

TK 395 est un système d'encollage à prise rapide.

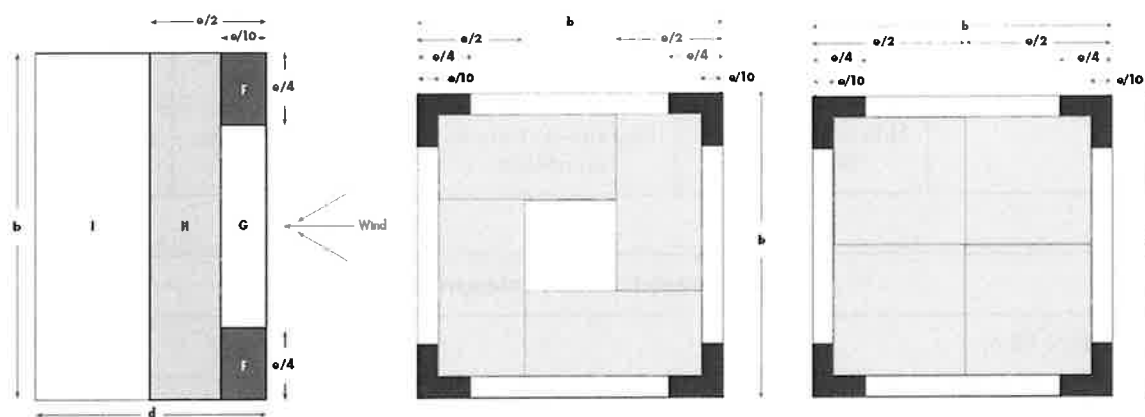
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Base :	Polyuréthane
Couleur :	jaunâtre
Température d'utilisation (température de l'air, température du support, température de matière) :	-5 °C à +45 °C
Température de colle idéale (ne pas chauffer le bidon à plus de +40 °C) :	+20 °C
Quantité consommée :	env. 45 ml/m ² (application à 3 bandes), consommation supérieure si la force de succion due au vent est élevée (voir tableau). Pour une hauteur de bâtiment supérieure à 20 m, une attestation supplémentaire attestant que la colle est adaptée à cette utilisation est nécessaire.
La surface ne colle plus au bout de :	9 -11 minutes

Teroson

Temps de durcissement :	après env. 60 minutes à température ambiante
Aptitude à la coupe pour une épaisseur de ligne de 20 mm :	30 - 35 minutes
Classe de matériau :	B1 selon DIN 4102
Expansion de la mousse :	env. 20 %
Résistance au cisaillement :	4,0 N/cm ²
Conductivité thermique :	0,035 W/mK
Résistance à la température :	-40 °C à +100 °C
Contenance du bidon :	750 ml
Unité de conditionnement :	12 bidons
Capacité de stockage :	TK 395 peut être conservé pendant 18 mois, dans un endroit frais et sec à 20 °C (pour la date de fabrication, voir le fond du bidon).
Transport :	En cas de transport dans un véhicule : Conserver le bidon dans le coffre, enveloppé dans un chiffon. Jamais sur la banquette arrière. Contient des gaz propulseurs inflammables. Stocker le bidon debout.
Produit de nettoyage :	Produit de nettoyage Terostat pour PU

REPARTITION DES ZONES SELON DIN 1055-4



e = b ou 2 h, la plus petite valeur prévaut

Exemple $e = 2 h$ avec zone intérieure libre

Exemple $e = b$ sans zone intérieure libre

b = dimension perpendiculairement au vent

h = hauteur du bâtiment

Il faut procéder à la division de la surface du toit de tous les côtés.

Voir aussi la version actuelle du guide WOLFIN et les règles relatives aux toits avec joints d'étanchéité Annexe I ou DIN 1005-4.



RECOMMANDATION POUR L'ENCOLLAGE DE PLAQUES EN MATERIAU ISOLANT AVEC COLLE PU POUR MATERIAU ISOLANT TEROKAL 395**

Hauteur de la surface de toit en m	Zone intérieure libre (I)	Zone de bordure intérieure libre (H)	Zone de bordure extérieure (G)	Zone d'angle (F)
	Nombre de bandes de colle/m	Nombre de bandes de colle/m	Nombre de bandes de colle/m	Nombre de bandes de colle/m
Zone de vent 1, toutes catégories de terrain				
jusqu'à 20 m	3	3	4	5
plus de 20 m	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire
Zone de vent 2, catégorie de terrain 2 à 4				
jusqu'à 12 m	3	3	4	5
plus de 12 m jusqu'à 20 m	3	3	5	6
plus de 20 m	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire
Zone de vent 3, catégorie de terrain 2 à 4				
jusqu'à 12 m	3	3	5	6
plus de 12 m jusqu'à 20 m	3	4	6	7
plus de 20 m	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire	Attestation supplémentaire

** Pour les bâtiments présentant une pression intérieure, les bâtiments en zone de vent 4 ou la catégorie de terrain 1 dans la zone de vent 2 et 3, une attestation supplémentaire se rapportant à l'objet est toujours nécessaire selon DIN 1055-4. Lors de l'encollage de matériaux isolants en fibres minérales sur le support, il faut généralement prévoir une ligne de plus/m, pour l'encollage de matériaux isolants en fibres minérales entre eux 2 bandes de plus/m. Il est interdit d'encoller l'intégralité de la surface !

Teroson

NETTOYAGE

Le bidon vide doit être immédiatement remplacé par un nouveau bidon de mousse de collage mono-composant TK 395. Ne jamais forcer pour retirer le pistolet du bidon. En cas de non utilisation pendant une assez longue période, nettoyer soigneusement le pistolet avec du produit de nettoyage pour PU Terostat.

Visser le produit de nettoyage pour PU sur le pistolet. Actionner prudemment la gâchette du pistolet. Dès que du produit de nettoyage sort de l'orifice du pistolet, relâcher la gâchette et laisser agir le produit de nettoyage pendant 1 à 2 minutes. Ensuite, actionner la gâchette jusqu'à ce que le produit de nettoyage qui s'écoule soit clair. Répéter l'opération 2 ou 3 fois.

Éliminer immédiatement les taches de mousse fraîches de la soupape ou du levier de soupape ou du pistolet avec le produit de nettoyage pour PU. Si de la mousse fraîche entre en contact avec la peau, enlever tout de suite mécaniquement la mousse et éliminer les restes en utilisant une huile végétale (huile pour salade). Le produit durci ne peut plus être enlevé que mécaniquement.

Si vous avez des questions, veuillez demander conseil.

Hotline Façade

Tél. +49 (0) 211 / 797 4753

Fax +49 (0) 211 / 798 3869

Hotline Fenêtre

Tél. +49 (0) 211 / 797 106 50

Fax +49 (0) 211 / 798 38 69

Les indications ci-dessus, en particulier les recommandations de mise en œuvre et d'utilisation de nos produits, sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Étant donné la variété des matières et des conditions de travail, sur lesquelles nous n'avons aucune influence, nous recommandons en tout cas de procéder vous-même à des essais suffisants pour vous assurer que nos produits sont adaptés aux procédés et aux mises en œuvre prévus. Sauf intention dolosive ou négligence grossière de notre part, ces indications, de même qu'un conseil verbal, ne sauraient engager notre responsabilité.

À la parution de la présente Fiche technique, toutes les autres éditions sont frappées d'invalidité.

Vous trouverez les indications relatives aux risques, les conseils de sécurité et les marquages pour le transport dans notre fiche technique de sécurité.

En sus des informations portées dans cette fiche, il faut aussi observer les directives et prescriptions de différents organismes et associations professionnelles ainsi que les normes DIN pertinentes pour la tâche à réaliser. Sauf mention contraire, toutes les indications sont valables pour une température ambiante et de matériau de +23 °C et une humidité de l'air relative de 50 %. Dans d'autres conditions climatiques, il faut tenir compte des raccourcissements ou prolongations du temps de durcissement et les conséquences en résultant.

Henkel AG & Co. KGaA

Bautechnik Deutschland

Henkelstr. 67

D-40589 Düsseldorf

Téléphone +49 (0) 2 11/ 797-0

Fax +49 (0) 2 11/ 798-3869

La qualité pour les artisans



Henkel Central Eastern Europe GmbH

Abt. Bautechnik

Erdbergstr. 29

A-1030 Wien

Téléphone +43 (0) 1/711 04-26 07

Fax +43 (0) 1/711 04-26 59

Henkel & Cie AG

Salinenstr. 16

CH-4133 Pratteln 1

Téléphone +41 (0) 61/825 70 00

Fax +41 (0) 61/825 74 46

Internet : www.teroson-bautechnik.de

Planifier la sécurité, bâtir de la qualité

COLTACK EVOLUTION

Description

COLTACK EVOLUTION est une colle mono-composante liquide expansive à base de polyuréthane, à haut module sans solvant.

COLTACK EVOLUTION est destinée principalement au collage de panneaux isolants thermiques sur pare-vapeur des toits plats avec une surface plane (max. 5 mm différence de hauteur)

Au contact de l'humidité, la prise et l'expansion se déclenchent rapidement; après quelques heures, le panneau isolant est collé.

Composition

	COLTACK EVOLUTION
Base	polymère polyuréthane
Durcissement	durcissement à l'humidité
Caractère	colle

Emballage & consommation

Bidon: 6 et 12 kg

Consommation: minimal 200 g/m²

Stockage: 6 mois en conditionnement d'origine non entamé. Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur à une température entre 5 et 25 °C. Un bidon entamé ne peut être restocké.

Caractéristiques

	COLTACK EVOLUTION
Sec à toucher (23 °C, 50% HR) (min) ⁽¹⁾	± 10
Circulable (23 °C, 50% HR) (heure) ⁽¹⁾	± 2
Résistance maximale (jours) ⁽¹⁾	< 5
Température d'application (°C)	+5 / +40
Température du produit pendant l'application (°C)	+5 / +25
Masse volumique (20 °C) (kg/m ³)	1120
Teneur en extrait sec (%)*	> 99
Viscosité (20 °C) (mPa.s) ⁽²⁾	± 6000

(1) en fonction de la température, l'humidité relative, le support, l'épaisseur de la couche, etc.

(2) méthode Brookfield

SOPREMA se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

FICHE TECHNIQUE

BETF-DT-13-027.b-FR
annule et remplace
BETF-13-027.a-FR

Mise en œuvre

COLTACK EVOLUTION s'applique en cordons (2 cm de large tous les 30/35 cm) directement sur le pare-vapeur conforme aux calculs de résistance au vent.

Après placement des panneaux, ils doivent être bien pressés (par exemple en marchant dessus) sur leur support de façon à ce que la colle soit bien en contact avec les panneaux. Ne pas déplacer les panneaux.

	5 °C / 80% HR	23 °C / 50% HR	30 °C / 40% HR	40 °C / 70% HR
Temps ouvert ⁽¹⁾	45 min.	15 min.	12 min.	6 min.
Temps de prise	7u	2u	1u30	1u15

(1) Délai maximale pour mise en contact des matériaux

Nettoyage des outils : solvants type MEK (p.ex. **Diluant V**).

Indications particulières

Hygiène, santé et environnement:

COLTACK EVOLUTION est un produit nocif pour la santé. Contient des isocyanates.

Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Contrôle de qualité:

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits.

C'est pourquoi nous appliquons un système d'assurance de la qualité suivant **EN ISO 9001:2008** et **EN ISO 14001:2004**.



ISO 9001
ISO 14001

Marnix DERKS
Directeur Technique

SOPREMA se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

FICHE TECHNIQUE

version 12/2015

PRIMER D'ADHERENCE FG 35

Description du matériau

- Une faible viscosité
- Avec addition d'un solvant organique, sans halogène
- Composé de résine et de caoutchouc synthétique

Emballage

Bidons de 4,5 kg ou 12,5 kg

Application

- Bien remuer (pour éviter la sédimentation)
- Appliquer sur le support au rouleau à peau de mouton ou au pinceau ou projeté avec cuve de pression
- Permet une bonne adhérence entre le support et la masse de bitume SBS autocollante
- En cas de collage en adhérence partielle, le FG 35 est appliqué à raison de 50 % de la surface
- Il faut veiller alors à l'absence de bulles d'air
- Sur les supports très poreux (p.e. béton cellulaire) et sur les paillettes d'ardoise rugueuses, il faut appliquer le FG 35 en deux couches
- Le long des rives de toiture, il faut encoller entièrement une zone de 0,5 m à 1 m de largeur
- Le support doit être sec
- Après l'application du FG 35 sur le support, il faut attendre jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec avant de poser l'étanchéité de toiture : temps d'attente minimum 35 min.
- Les membranes autocollantes peut être collé sur le FG 35 jusqu'à 10 heures après son application sur le support
- Quand le primer est appliqué trop épaissement, il se forme en cas de forte chaleur, une peau sèche au-dessus, mais la masse du primer en-dessous n'est pas sèche. Dans ce cas, il faut craindre la formation de boursoffures. La force d'adhérence diminue fortement.

Points à surveiller

- FG 35 est un primer d'adhérence et PAS une colle!
- La pose de l'étanchéité dans du primer liquide (= non sec) est défendue
- Danger d'incendie : ne pas utiliser de chalumeau ni d'appareil à air chaud dans les parages immédiats ou au-dessus du FG 35 étalé et non séché
- Inhaler : il est défendu d'appliquer le FG 35 à l'intérieur sans prévoir une intense ventilation. Quand on l'applique à l'extérieur il faut tenir le nez à distance.
- Dilution : le FG 35 se dilue au diluant G 500, p.e. quand le bidon est resté ouvert trop longtemps. Ajoutez 10 % max. du volume restant.

FICHE TECHNIQUE

version 12/2015

Consommation

- Béton lisse, chape de ciment, sous-couche bitumineuse sablée, ancien recouvrement bitumineux ardoisé – adhérence partielle

- surface plate 50 % $\pm 70-100 \text{ g/m}^2$
- relevés 100 % $\pm 200-300 \text{ g/m}^2$

- Béton cellulaire, grosses paillettes d'ardoise incurstées

- surface plate 50 % $\pm 200 \text{ g/m}^2$
- relevés 100 % $\pm 400 \text{ g/m}^2$

- Isolation en laine minérale avec couche supérieure extra-dûre – adhérence totale

- appliquer 2 fois $\pm 300 \text{ g/m}^2$

- Bois, fibrociment, bitume nu

- toujours en adhérence totale $\pm 200-300 \text{ g/m}^2$

Service technique

Pour plus d'informations, contactez RESITRIX:

I.R.S.-Btech - Europalaan 73 - 9800 Deinze

Tél. : 09 321 99 21 – Mail : info@resitrix.be

Cahier des charges

Le descriptif de cahier des charges RESITRIX est disponible sur www.resitrix.be

- Le descriptif de cahier des charges RESITRIX pour toiture plate en quelques clicks!
- Composition de toiture totale! Du pare-vapeur à l'étanchéité!

FICHE TECHNIQUE

version 12/2015

RESITRIX SK W full bond

Description du matériau

RESITRIX SK W full bond est une membrane d'étanchéité en caoutchouc-EPDM avec des joints de recouvrement soudables.

La membrane RESITRIX SK W full bond se compose:

- ✓ d'une couche supérieure en caoutchouc EPDM armé et
- ✓ d'une sous-couche autocollante en SBS.

Composition



- couche adhérente TPE avec SBS
- caoutchouc EPDM
- armature
- SBS haute polymères

Dimensions

- ✓ Epaisseur : 2,5 mm +/- 10 %
- ✓ Longueur: 10 m par rouleau
- ✓ Largeur: standard 1 m
aussi disponible : 500 mm
- ✓ Poids: 2,75 kg/m²

Application

Spécialement développé pour les mises en oeuvre collées avec le primer d'adhérence FG 35:

- ✓ Toitures vertes extensives et intensives
- ✓ Chéneaux
- ✓ Relevés de toitures et applications verticales
- ✓ Collage sur métaux, bois ou autres supports compatibles

Caractéristiques

La membrane a l'agrément technique belge portant le numéro ATG 1790 et est anti-racine (répond au test-FLL).

FICHE TECHNIQUE

version 12/2015

✓ Résistance à la traction:	≥ 400 N/50 mm suivant EN 12311-2
✓ Allongement à la rupture:	≥ 300 % suivant EN 12311-2
✓ Flexibilité à basse température:	-30 °C suivant EN 495-5
✓ Résistance à la déchirure au clou:	≥ 300 N/mm suivant EN 12310
✓ Recouvrement	force de glissement: ≥ 200 N/50 mm suivant EN 12317-2
	résistance au pelage: ≥ 80 N/50 mm suivant EN 12316-2
✓ Retrait libre:	< 0,5 % suivant EN 1107-2
✓ Réaction au feu suivant ATG:	répond directement à B _{ROOF} (t1) répond à la classe A1 avec enduit ALULON
✓ Résistance à la pénétration des racines:	répond au test-FLL

Primer d'adhérence FG 35

FG 35 est un primer à base de caoutchouc synthétique et de résine avec solvants organiques sans halogènes. Peut être appliqué avec un rouleau à peinture ou une brosse sur le support. Il peut aussi être projeté sous pression.



Le primer d'adhérence est partiellement appliqué sur la surface plate (50 %). Contre les relevés, le primer d'adhérence est appliqué entièrement contre la surface et les relevés sont travaillés avec le RESITRIX SK W full bond.

Consommation: 200 g/m² adhérence totale.

Sur les support très poreux ou sur les paillettes d'ardoises rugueuses, il est nécessaire d'appliquer deux couches de primer.

RESITRIX SK P partial bond est déroulé sur le support, entre 35 min. et 10 heures après l'application du primer d'adhérence. Après avoir enlevé le film anti-adhésif, on exerce une pression avec un balai sur le lés.

Souder les recouvrements avec l'air chaud

Les recouvrements sont exclusivement soudés avec l'air chaud, par exemple avec l'appareil LEISTER à souder automatique ou manuel, équipé du bec de soudure plat d'une largeur de 40 mm. On veillera à ce que le reflux de bitume sorte du recouvrement de manière égale. La soudure du joint de recouvrement à la flamme est interdite. La largeur du recouvrement est de 50 mm minimum pour les applications en adhérence et en pose libre.



Service technique

Pour plus d'informations, contactez RESITRIX:

I.R.S.-Btech nv-sa

Europalaan 73 - 9800 Deinze

Tél. : 09 321 99 21

Mail : info@resitrix.be

Cahier des charges

Le descriptif de cahier des charges RESITRIX est disponible sur **www.resitrix.be**

- ✓ Le descriptif de cahier des charges RESITRIX pour toiture plate en quelques clicks!
- ✓ Composition de toiture

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 15.01.2013

RESITRIX® SK W Full Bond**Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : **RESITRIX® SK W Full Bond**
Code du produit : SK W Full Bond

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Étanchement**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur :**

I.R.S.-Btech nv-sa
Europalaan 73 | 9800 Deinze
T +32 (0)9 321 99 21 | F +32 (0)9 371 97 61
info@irs-btech.be | www.irs-btech.be

Service chargé des renseignements :

Product Safety Department: info@irs-btech.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Poisoncentre Belgique : 0032 70 245 245

Rubrique 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage**Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

La préparation est classée selon la réglementation de l'EC.

Dans la version sous laquelle elle est mis en circulation, il n'y a cependant dans cette préparation aucun danger pour l'environnement ni pour la santé. Selon la réglementation 1272/2008/CE, annexe I, point 1.3.4 une marquage n'est donc pas nécessaire.

Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Rubrique 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Caractérisation chimique: Mélanges**

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux :		
CAS: 1333-86-4 EINECS: 215-609-9	noir de carbone substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-25%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5	oxyde de zinc ⚠ N R50/53 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≤ 0,5%
	Wurzelhemmstoff ⚠ Xn R22; ⚠ Xi R43; ⚠ N R50/53 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 149-30-4 EINECS: 205-736-8	benzothiazole-2-thiol ⚠ Xi R43; ⚠ N R50/53 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Sens. 1, H317	

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RESITRIX® SK W Full Bond - Pages : 2/10

Rubrique 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux :** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de soufre (SO₂)

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

Rubrique 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Rubrique 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage : Néant

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Des mesures d'air sur un toit couvert de RESITRIX® et dans un entrepôt ont été effectuées. Les concentrations des nitrosamines potentiellement volatile et cancérigènes étaient au-dessous de toutes valeurs limitées.

Lors du traitement, il est possible que des N-nitrosamines soient libérés. Les N-nitrosamines sont cancérigènes de groupe 2.

Limite (D): valeur de fond générale 0,1 µg/m³.

1333-86-4 noir de carbone	
VME	Valeur à long terme: 3,5 mg/m ³
1314-13-2 oxyde de zinc	
VME	Valeur à long terme: 5* 10** mg/m ³ *fumées **poussières

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire.

Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

Pas nécessaire.

Rubrique 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect :

- | | |
|-------------|-----------------|
| • Forme : | Solide |
| • Couleur : | Noir |
| Odeur : | Caractéristique |

RESITRIX® SK W Full Bond - Pages : 5/10

Seuil olfactif :	Non déterminé.
valeur du pH :	Non applicable.
Changement d'état	
• Point de fusion :	Non déterminé.
• Point d'ébullition :	Non déterminé.
Point d'éclair :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé.
Température d'inflammation :	
Température de décomposition :	Non déterminé
Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion :	
• Inférieure :	Non déterminé.
• Supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité :	1,25 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non applicable.
Vitesse d'évaporation	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
• l'eau :	Insoluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
Viscosité	
• Dynamique :	Non applicable.
• Cinématique :	Non applicable.
Teneur en solvants :	
• Solvants organiques :	0,0 %
• Teneur en substances solides :	100,0 %

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Rubrique 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral	LD50	7950 mg/kg (mus)
------	------	------------------

1314-13-2 oxyde de zinc

Oral	LD50	100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>7940 mg/kg (rbt)

de la peau : Pas d'effet d'irritation.
des yeux : Pas d'effet d'irritation.
Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Rubrique 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistence et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement :

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Effets écotoxiques:

Remarque: Nocif pour les poissons.

12.3 Autres indications écologiques:

Indications générales :

En général non polluant

Nocif pour les organismes aquatiques.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

VPvB: Non applicable.

12.4 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

En observant les règlements nécessaires techniques, on peut éliminer ce matériel après nouvelle consultation de l'office autorisé et d'un organisme assimilé, qui élimine les déchets. Utilisez un des numéros de déchets suivants.

Catalogue européen des déchets	
17 03 02	mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Rubrique 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA
Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention

Marpol et au recueil IBC Non applicable

Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions cidessus.

"Règlement type" de l'ONU : -

Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux: En général non polluant.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Faites attention à règlement des N-Nitrosamines:

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Rubrique 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Acronymes et abréviations :

RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IATA-DGR:	Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ICAO-TI:	Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT:	US Department of Transportation
IATA:	International Air Transport Association
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS:	European List of Notified Chemical Substances
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent

MÉTHODE D'APPLICATION

Sikagard® Monolastex

REVÊTEMENT DE HAUTE QUALITÉ POUR LA PROTECTION ET LE PONTAGE DE FISSURES DU BÉTON

Ce revêtement possède un marquage CE conformément à la norme EN 1504-2, avec une classe B 3.1 pontage de fissures selon la norme EN 1062-7.

Il est conforme à la norme EN 1504-9 selon les principes suivants:

- Principe 1 (protection contre l'infiltration) - méthode 1.3
- Principe 2 (Protection de l'humidité) - méthode 2.3
- Principe 8 (augmentation de la résistance) - méthode 8.3

Sikagard® Monolastex possède également un certificat BENOR.

PRÉPARATION DU SUPPORT

- a) Eliminer toute trace de saleté, moisissure, mousse, laitances, agents de décoffrage, produits de cure non recouvrables, huile, graisses, oxydation, peinture écaillée, en d'autres termes tout ce qui pourrait empêcher l'adhérence, par des moyens mécaniques, de l'eau sous haute pression (120 – 150 bar) ou une autre méthode appropriée. Laisser sécher.

Enlever mécaniquement tout résidu de plâtre ou particules non adhérentes

Enlever les fils de ligature qui sont en surface, sinon il y a une possibilité d'oxydation après application du revêtement.

- b) Contrôler si les couches de peintures existantes et qui doivent être recouvertes, adhèrent encore bien au support avant d'appliquer la couche de primaire. Si ce n'est pas le cas, d'abord les enlever. Si il y a un doute sur la compatibilité entre les couches de peintures existantes et le Sikagard® Monolastex, faire un test d'adhérence.
- c) Réparer les bétons dégradés avec les systèmes de réparations de bétons Sika. En général, le support doit être physiquement en ordre.
- d) Si de la mousse ou des croissances organiques sont présentes avant le nettoyage, traiter la surface avec un produit éliminant la mousse et les algues en bien rincer.
- e) Traiter les joints etc. préalablement suivant les avis spécifiques de Sika.

APPLICATION DES PRIMAIRES

Appliquer les primaires uniquement sur un support sec (le taux d'humidité du support doit être inférieur à 18 % mesuré sur l'échelle de bois d'un Protimètre, ou maximum 4% avec un appareil Sika® Tramex).

a) Surface en béton, brique ou surface résistant à base de ciment:

Appliquer une couche de Sika® Bonding Primer avec une consommation de min. 0,1 l/m² (dépendant de l'absorption et de la rugosité du revêtement). Laisser sécher. Le Sika® Bonding Primer est recouvrable après environ 4 heures à +10°C, 2,5 à 3,5 heures à +20°C et 1 heure à +30°C. Après 7 jours, il est nécessaire de remettre une nouvelle couche de Sika® Bonding Primer.

Supports déjà peints:

Il est nécessaire de faire un test d'adhérence avec le Sika® Bonding Primer pour voir si les systèmes sont compatibles.

Pour toute autre support, contacter le fabricant.

b) Sur tous les métaux non traités, appliquer une couche de Sika® Primaire de Phosphate de zinc. Laisser sécher. (Sika® Primaire de Phosphate de zinc peut être peint après min. 5 heures à +20°C et min. 7 heures à +15°C).

c) Mastics de jointoiement Sika (SikaHyflex®-250 Facade, Sikaflex®-1A Plus, Sikaflex®-11 FC+, Sikaflex® AT-Connection): après durcissement complet (3 mm/24 hr à +23°C et 50% HR), nettoyer au Sika® Aktivator 205 et, après 10 minutes, appliquer une couche de Sika® Primer-215 suivie d'une couche de Sika® Bonding Primer. Respecter les délais de durcissement des primaires.

Ne pas appliquer le système Sikagard® Monolastex sur le SikaHyflex®-402 Connection.

d) Pour les mastics de jointoiement autres que ceux de Sika, réaliser un essai de compatibilité.

FINITION

Note: Les joints de dilatation ne sont pas traités dans ce système (voir avis spécifique).

a) Système non- ou localement renforcé

I. Traitement des crevasses, fissures et joints, chevauchements bougeant:

Après la préparation du support et l'application du primaire approprié, appliquer sur la surface sèche et des deux côtés de la fissure une couche de Sikagard® Monolastex large de 5-6 cm, dans laquelle est marouflé un ruban de Sika® Flexitape Heavy de 7,5 cm de large, à l'aide d'une brosse et ensuite appliquer une deuxième couche de Sikagard® Monolastex. Laisser sécher avant d'appliquer les couches de finition de Sikagard® Monolastex.

Consommation: pour incorporer 10 mct Sika® Reemat Flexitape Heavy de 7,5 cm de largeur on a besoin de 0,6 litre de Sikagard® Monolastex.

Note: La bande de renforcement Sika® Reemat Flexitape Heavy va rester visible dans la finition. En cas de mouvements moins importants on peut utiliser le Sika® Reemat Flexitape Light qui ne sera pratiquement pas visible avec une mise en place correcte.

II. Appliquer une première couche de Sikagard® Monolastex, consommation min. 450 g/m² (0,30 l/m²), avec un rouleau (type Fiaflor rouleaux à long poils), une brosse ou un équipement airless (18'' – 23''), de préférence peu après le séchage du primaire. Prenez une couleur légèrement différente de la couche de finition.

Sikagard® Monolastex peut être peint après séchage. En fonction des conditions atmosphériques, cela est possible après 4 heures à +20°C, 8 heures à +10°C et 2 heures à +25°C. Appliquer le revêtement sur une surface propre et sèche.

III. Appliquer la dernière couche de Sikagard® Monolastex à angle droit par rapport à la première couche avec un rouleau (type Fiaflor rouleaux à long poils), une brosse ou un équipement airless (18'' – 23'').

Consommation min. 450 g/m² (min. 0,30 l/m²). Appliquer le revêtement sur une surface propre et sèche.

b) Système totalement renforcé

Renforcement total avec Sika® Reemat Premium (voir fiche technique du Sika® Reemat Premium - Sika® Flexitape)

Appliquer une première couche de Sikagard® Monolastex, min 1,0 l/m² avec un rouleau (type Fiaflor rouleaux à long poils), une brosse ou un équipement airless, de préférence juste après le durcissement de la couche de primaire, mais avant les 7 jours. Après 7 jours il faut réappliquer une nouvelle couche de primaire.

Immédiatement après l'application du Sikagard® Monolastex maroufler le Sika® Reemat Premium avec le rouleau, ainsi que le Sika® Reemat Premium soit complètement saturé par le Sikagard® Monolastex. S'assurer

que toutes les fibres soient à plat. L'armature doit toujours chevaucher d'au moins 5 cm lors de la pose de la bande précédente. (Le côté effiloché de l'armature doit être sur le côté droit.). Laissez sécher (min 16 heures en fonction de la température et conditions atmosphériques).

Application de la couche finale Sikagard® Monolastex à angle droit par rapport à la première couche dans la couleur souhaitée à la brosse, au rouleau ou au pistolet airless, avec une consommation d'au moins 0,75 l/m². Veiller à ce que toutes les fibres soient recouvertes d'une couche de Sikagard® Monolastex et à obtenir une étanchéité sans trous. Vérifier après séchage et retoucher là où c'est nécessaire.

NOTE 1: Pour une finition lisse avec un rouleau appliquer la couche de finition de 0,75 l/m² en 2 fois. En ce cas d'abord une couche de 0,4 l/m² avec une couleur légèrement différente de la couche de finition de 0,35 l/m².

NOTE 2: En fonction du soin apporté à la finition, les chevauchements du renforcement seront plus ou moins accentués.

REMARQUES

- a) De nouveaux supports à base de ciment doivent durcir au moins 28 jours. Les mortiers de réparation de Sika doivent durcir au moins 3 jours.
Le taux d'humidité du support à traiter doit être inférieur à 18%, mesuré sur l'échelle de bois d'un Protimètre, ou maximum 4% avec un appareil Sika® Tramex.
- b) Les consommations mentionnées sont pour des supports plans et non poreux. Des supports irréguliers, poreux ou ondulés augmenteront évidemment la consommation, surtout pour le primaire et pour la première couche de Sikagard® Monolastex.
- c) Veiller à respecter l'épaisseur minimale prescrite. Cette épaisseur est déterminante pour la longévité exceptionnelle du système. L'épaisseur sèche totale doit être minimum 320 µm pour obtenir une classe de pontage de fissure B3.1. De plus, un film complètement fermé doit également être obtenu après séchage.
- d) Les mortiers de réparation de béton Sika sont des mortiers à base de ciment modifiés avec des polymères, conformes à la norme EN-1504-3.
- e) Ne pas appliquer le revêtement sur des surfaces horizontales où une stagnation d'eau est possible, non plus sur surface circulaire.
- f) Le matériel peut être nettoyé avec de l'eau tant que le produit est humide. Le Sikagard® Monolastex séché peut être éliminé avec le Sika® Cleaning Solvent.
- g) Ne jamais diluer ou allonger le Sikagard® Monolastex comme une peinture conventionnelle. Uniquement lors de l'application par projection airless, le Sikagard® Monolastex peut être dilué avec 5% d'eau, mais la consommation doit être ajustée pour obtenir l'épaisseur de film sec minimale.
- h) Bien remuer le produit avant usage.
- i) Ne pas appliquer les produits en cas de pluie, de brouillard ou de conditions très humides (max. 90 % d'humidité) ou quand la température est inférieure à +3°C lors de l'application, ou quand du gel est prévu à court terme. De plus, la température du point de rosée ne peut être atteinte.
- j) Utiliser un masque de protection du nez / de la bouche lors de la projection des produits.
- k) Stocker les produits à l'abri du gel et des hautes températures.
- l) Consulter la version la plus récente des fiches techniques des produits avant leur application.

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.



Sika Belgium nv
Refurbishment
Venecoweg 37
9810 Nazareth
Belgium
www.sika.be

Tél.: +32 (0)9 381 65 00
Fax: +32 (0)9 381 65 10
E-mail: info@be.sika.com

Méthode d'application
Sikagard® Monolastex
29/11/2017, VERSION 3

FR / Belgique